

Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 1 (1912)

Heft: 1

Artikel: Le concours du Muséum d'histoire naturelle à Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ARCHITECTURE SVISSE

ORGANE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION DES
ARCHITECTES SVISSES

REVUE MENSUELLE D'ARCHITECTURE, D'ART, D'ART APPLIQUÉ ET DE CONSTRUCTION.

Paraît tous les quinze
jours. Prix de l'abon-
nement 15 fr. par an.
Étranger 20 fr. —

RÉDACTION: Dr PHIL. CAMILLE MARTIN, architecte
(B. S. A.) à Genève, 3 Cour St-Pierre. Administration:
L'Architecture Suisse, Lausanne, 8 Rue de Bourg —

Prix des annonces: 30
cts. la ligne nonpareille.
Les grandes annonces
suivant tarif spécial. —



Les articles et les planches ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de l'éditeur.

L e concours du Muséum d'histoire naturelle à Genève.

Le concours qui a été jugé à Genève le printemps dernier avait une réelle importance, tant à cause des particularités du programme qu'en raison des difficultés offertes par l'emplacement proposé.

Le Muséum doit s'élever à l'extrême du plateau des Tranchées, dans un quartier relativement neuf, banal, où la présence d'une chapelle russe enlève toute possibilité de mettre une construction nouvelle en harmonie avec le milieu dans lequel elle vient se placer. L'effort des architectes devait se porter bien plutôt sur les moyens d'asseoir un grand édifice au versant d'une petite colline, entre des rues de niveau différent, sur l'aménagement des abords du monument et des voies d'accès qui y conduisent.

Le programme du concours avait été établi à la suite de nombreuses études. Fort d'une expérience de plusieurs années, le directeur du Muséum avait pu poser les données du problème avec une netteté et une précision peu communes. Si les exigences qu'il avait formulées limitaient en une grande mesure la liberté d'action des architectes, elles avaient le grand avantage de mettre tous les concurrents sur le même pied. Chacun d'eux avait à tirer le meilleur parti possible des données qui lui étaient fournies. Ainsi le plan d'ensemble du bâtiment, indiquant la répartition des masses, la distribution des locaux, la hauteur des étages, voire même l'écartement des axes des fenêtres, tous ces éléments étaient à peu près invariables. Une certaine latitude n'était laissée aux architectes que pour l'aménagement du vestibule et du hall, pour l'arrangement des abords du Muséum. En outre — et c'est là le point ca-

pital — les concurrents devaient trouver le vêtement architectural qui convenait à l'ossature prévue, ils devaient donner une forme artistique à un projet conçu d'une façon encore toute schématique.

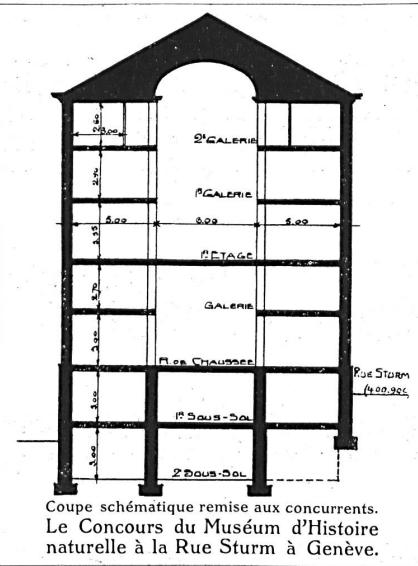
Le principe qui a guidé l'auteur du programme du concours est celui d'utiliser autant que possible le cube disponible. Les hauteurs d'étage ont été fixées en tenant un compte exact de la dimension des vitrines, aucune surface murale ne devant demeurer inutilisée. De cette façon, dans un bâtiment, dont la corniche s'élèvera à 18 m à peine au-dessus de la rue Sturm, il sera possible de loger cinq étages de salles et un sous-sol bien éclairé. Le temps des beaux musées, conçus pour le seul plaisir des yeux, est bien passé; il faut être avant tout pratique. On ne saurait vraiment blâmer cette manière de voir. Il existe tant de musées construits avant tout dans le but de doter les villes où ils se trouvent d'une belle façade au mépris des exigences intérieures, qu'il faut saluer avec joie cette tendance plus réaliste.

Le bâtiment projeté à Genève se compose d'un corps central et de deux ailes symétriques, pouvant être construites en deux étapes selon les besoins. Le corps central, très volumineux, renferme les escaliers et vestibules et, à partir du 1^{er} étage, un grand hall disposé de façon à permettre l'exposition de pièces très hautes. Les ailes comprennent une nef centrale, divisée en deux étages seulement à partir du rez-de-chaussée, et des bas-côtés en plusieurs étages de galeries. Les sous-sols sont réservés aux bureaux, aux laboratoires et aux ateliers, tandis que les étages principaux sont destinés aux collections publiques. A l'étage supérieur prennent place les collections d'étude et les dépôts. Une partie de la toiture doit être

aménagée en terrasse de façon à permettre l'exposition au soleil et à la pluie de certaines préparations. Une entrée principale se trouve sur la rue Sturm; une entrée de service est prévue sur l'une des rues inférieures, afin de permettre l'accès direct des marchandises dans les sous-sols. Enfin des escaliers secondaires et un monte-charge occupent l'extrémité des ailes à construire dans la première étape.

Au point de vue du mode d'implantation des bâtiments et de l'aménagement de ses abords, les projets présentés se répartissent en deux catégories parfaitement distinctes. Tandis que certains concurrents, désireux de diminuer, du côté des rues inférieures, la trop grande hauteur de l'édifice, entouraient sa base d'une terrasse, d'autres, cherchant plutôt à créer devant la face méridionale une grande esplanade, avançaient le bâtiment jusqu'à la ligne du tramway, en lui donnant un socle formidable. Ce dernier parti a l'avantage de supprimer entièrement les frais d'établissement

d'une terrasse qui ne se justifie guère d'ailleurs au point de vue pratique, attendu que l'horizon est caché au nord par des maisons locatives assez élevées. Il a d'autre part l'inconvénient de rendre très difficile la solution architecturale de l'angle du bâtiment. Pour se tirer d'affaire, la plupart de ceux des concurrents qui ont supprimé la terrasse ont diminué d'un ou deux étages la hauteur de l'aile à construire dans la deuxième étape, empêchant ainsi le développement normal des services et des collections. Entre ces deux partis extrêmes, il semble qu'à l'exécution il faudra trouver une solution intermédiaire. Une petite terrasse, protégeant la base du monument et l'entourant comme une ceinture, est nécessaire au point de vue esthétique. Sans cet appui l'édifice paraîtra toujours trop élevé. Il est toutefois inutile de développer ce motif en une promenade publique, ombragée de grands arbres. Une allée conduisant à la porte du sous-sol, au besoin fermée au public, est parfaitement suffisante. De cette façon il restera au sud un espace suffisant pour pouvoir considérer la façade d'entrée avec le recul nécessaire; en outre l'esplanade de la rue Sturm aura une largeur proportionnée à la hauteur des bâtiments qui l'entourent.



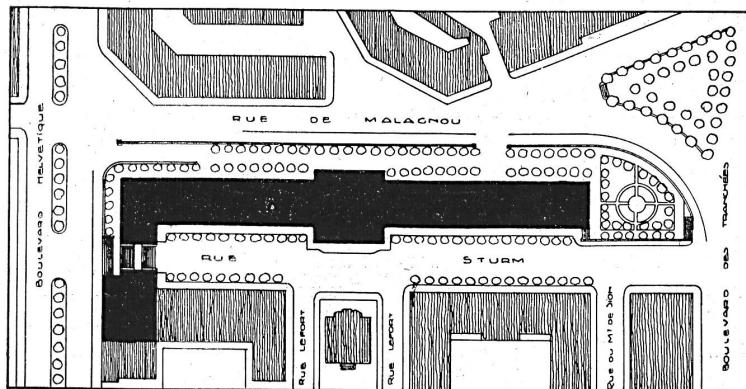
A propos des terrasses, il faut signaler l'erreur qu'ont commise un grand nombre de concurrents en créant dans l'axe du pavillon central des escaliers et des rampes monumentales que ne réclame pas du tout l'état des lieux et, qui plus est, débouchent en plein sur une ligne de tramway. En bonne logique l'accès de la terrasse ne devait se trouver qu'à ses extrémités. Au point de vue de l'aspect d'ensemble des abords du musée, il

y avait également un avantage à ne pas rompre, par de multiples ressauts, la ligne du mur de soutènement. Cela était d'autant plus nécessaire que, vu l'impossibilité dans laquelle on se trouve de considérer le monument de face, le mouvement saccadé des rampes et des paliers sera considérablement accentué aux yeux du spectateur placé au bas de la rue montante.

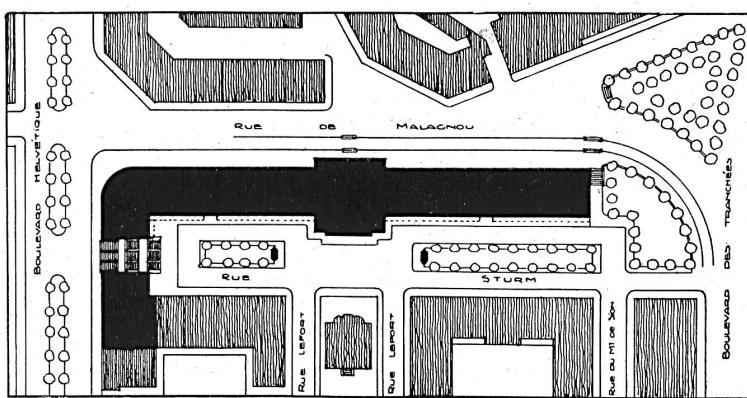
L'établissement d'un passage public, conduisant des rues inférieures au sommet du plateau n'avait pas, au point de vue esthétique, la même importance que l'aménagement des

terrasses. Des diverses solutions présentées la plus pratique est celle qui consiste à créer un escalier monumental partant du boulevard Hélysétique. De cette façon la circulation n'est pas interrompue dans les salles du Muséum et les communications sont assurées d'une façon très satisfaisante entre les deux points qu'il s'agit de relier.

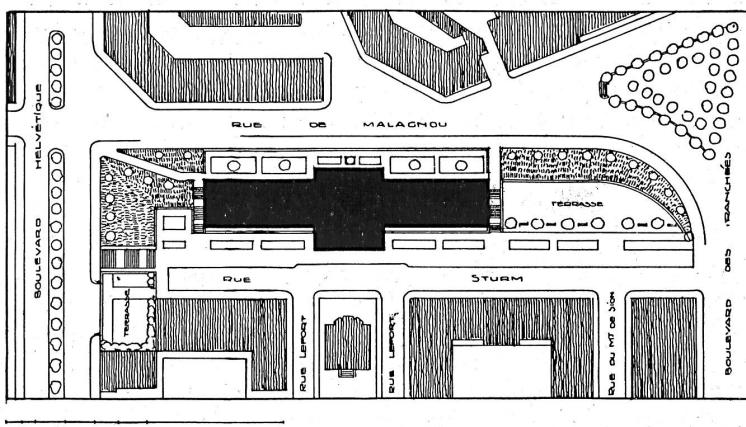
Pour juger l'aspect général du bâtiment, il ne faut pas oublier que la répartition des masses était déjà plus ou moins fixée par le programme. Des différences assez sensibles existent cependant entre les projets quant à la façon de traiter le pavillon central et le motif d'angle. L'idée de développer le pavillon central dans le sens de la hauteur et d'interrompre ainsi par un accent très marqué la continuité des lignes horizontales a été défendue par un certain nombre de concurrents. Pour donner plus d'importance encore à ce corps de bâtiment, certains projets prévoient un vestibule et un hall de dimensions supérieures à celles qui étaient fixées au programme. Sans parler de ses inconvénients au point de vue financier, ce parti a le désavantage de créer un contraste assez fâcheux entre la silhouette élancée et mince des ailes et la masse lourde et trapue du corps central. Plus ou moins apparent lorsque l'édifice sera



Projet de Maurice Braillard, architecte (B. S. A.) à Genève.



Projet de Revilliod et Turrettini, architectes (B. S. A.) à Genève en collaboration avec J. Torcapel.



Projet de L. et F. Fulpius, architectes à Genève (première étape seulement).

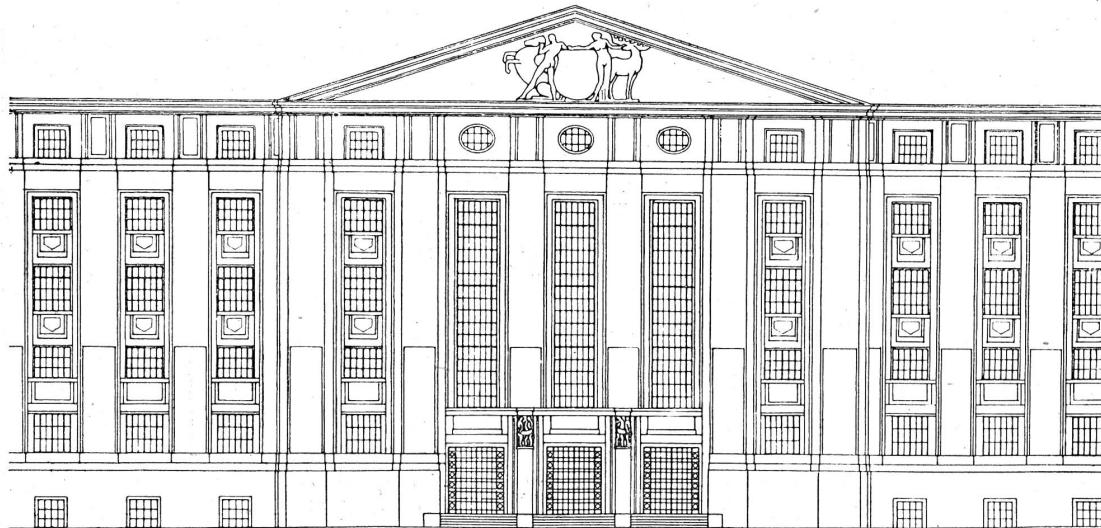
Plans de situation 1:4000.

Le Concours du Muséum d'Histoire naturelle à la Rue Sturm à Genève.

complètement achevé, ce défaut sera très sensible pendant la période assez longue où le Muséum en restera à sa première étape. C'est pour éviter cette critique que plusieurs concurrents ont au contraire renoncé à accentuer la silhouette du pavillon principal. Dans certains cas, un simple fronton, qui ne dépasse même pas le faîte du toit des ailes, constitue le seul couronnement de la partie centrale. Entre cette solution très sobre et les coupes les plus extravagantes, on trouve naturellement un grand nombre de partis intermédiaires. Le comparaison des différents projets démontre, nous semble-t-il, l'avantage qu'il y aurait à ne pas interrompre par un motif trop élevé

nées du programme fixant les hauteurs d'étages, déterminant même l'écartement des axes de fenêtres, imposaient nécessairement aux architectes les grandes lignes de leurs conceptions. On ne s'étonnera donc pas de trouver entre les projets publiés ici des analogies très frappantes, plus frappantes que ce n'est généralement le cas dans les concours publics ordinaires.

La solution la plus sincère du problème proposé aux concurrents se déduit tout naturellement de la coupe schématique annexée au programme. Deux divisions horizontales s'imposent, l'une au niveau du rez-de-chaussée, l'autre à celui du premier étage. Entre ces lignes prin-



Projet de Maurice Braillard, architecte (B. S. A.) à Genève. Façade d'entrée
Le Concours du Muséum d'Histoire naturelle à la Rue Sturm à Genève

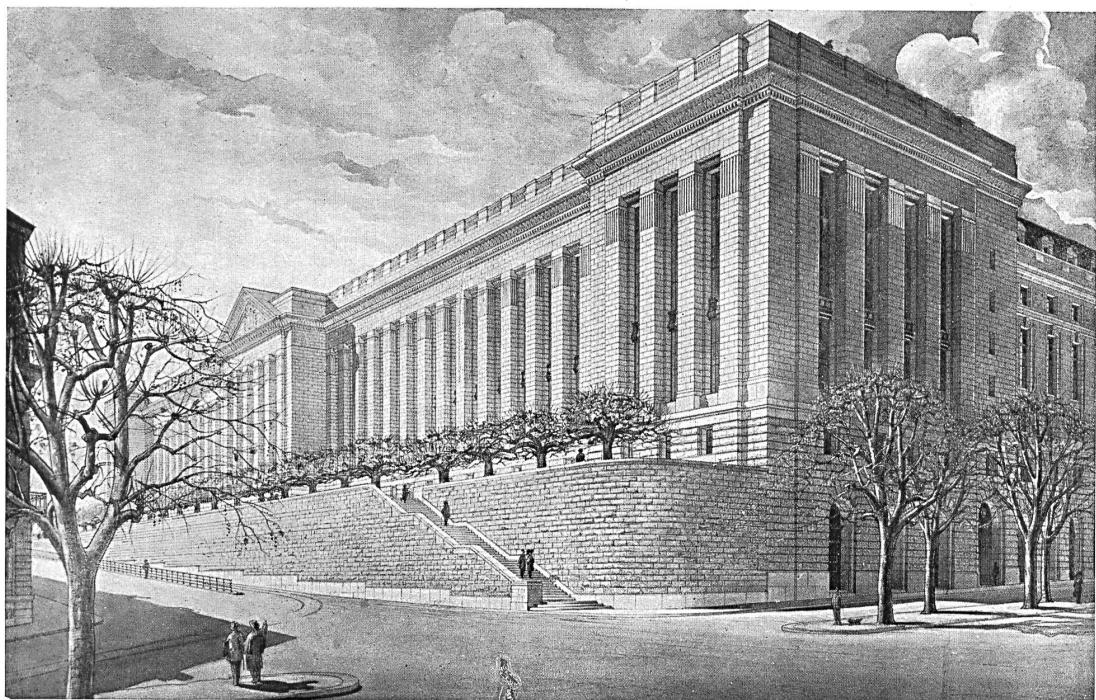
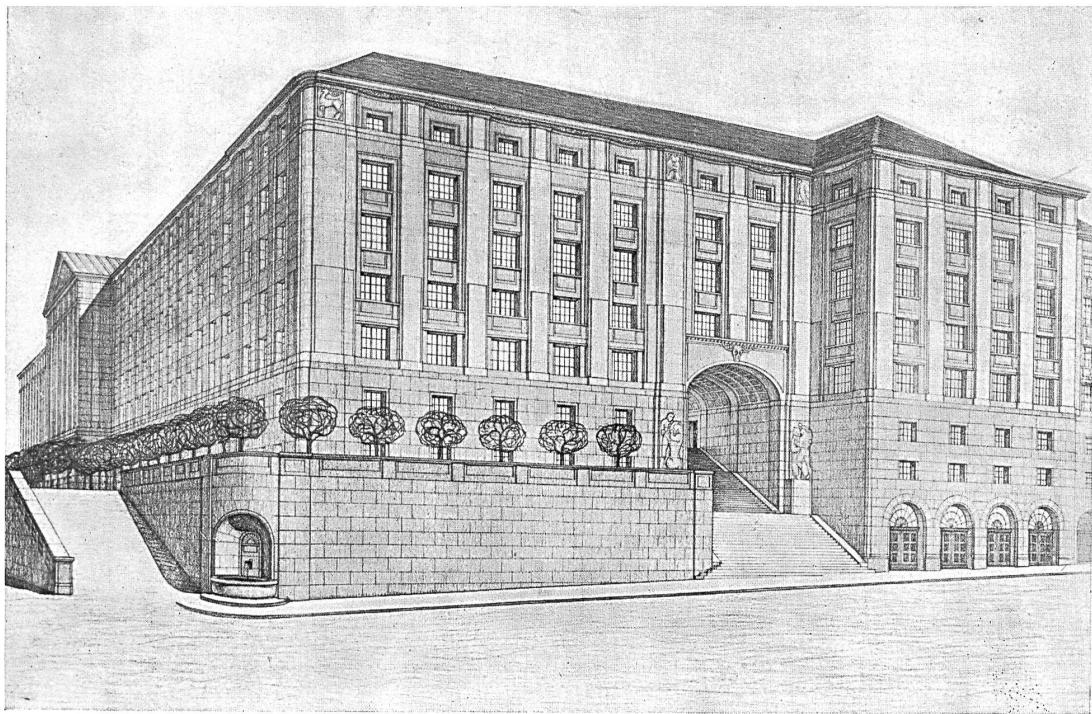
le développement des lignes horizontales. Le corps central fait déjà (en plan) sur les ailes une saillie assez importante pour qu'il ne soit pas nécessaire de le désigner à l'attention d'une autre manière.

Dans la façon de traiter l'angle du bâtiment, à la rencontre de la rue de Malagnou et du boulevard Hélysétique, on remarque aussi, chez les concurrents, des attitudes très diverses. En plan tout d'abord, le pan coupé, l'angle vif ou arrondi ont trouvés chacun des défenseurs. En élévation, la tendance à ne pas marquer ce point d'une façon spéciale s'oppose au besoin de créer à côté de la coupole ou du clocheton central, une autre dominante qui vienne animer la silhouette générale de l'édifice.

Auparavant il nous faut encore dire deux mots, en nous plaçant à un point de vue général, de l'ordonnance architecturale des façades. Les don-

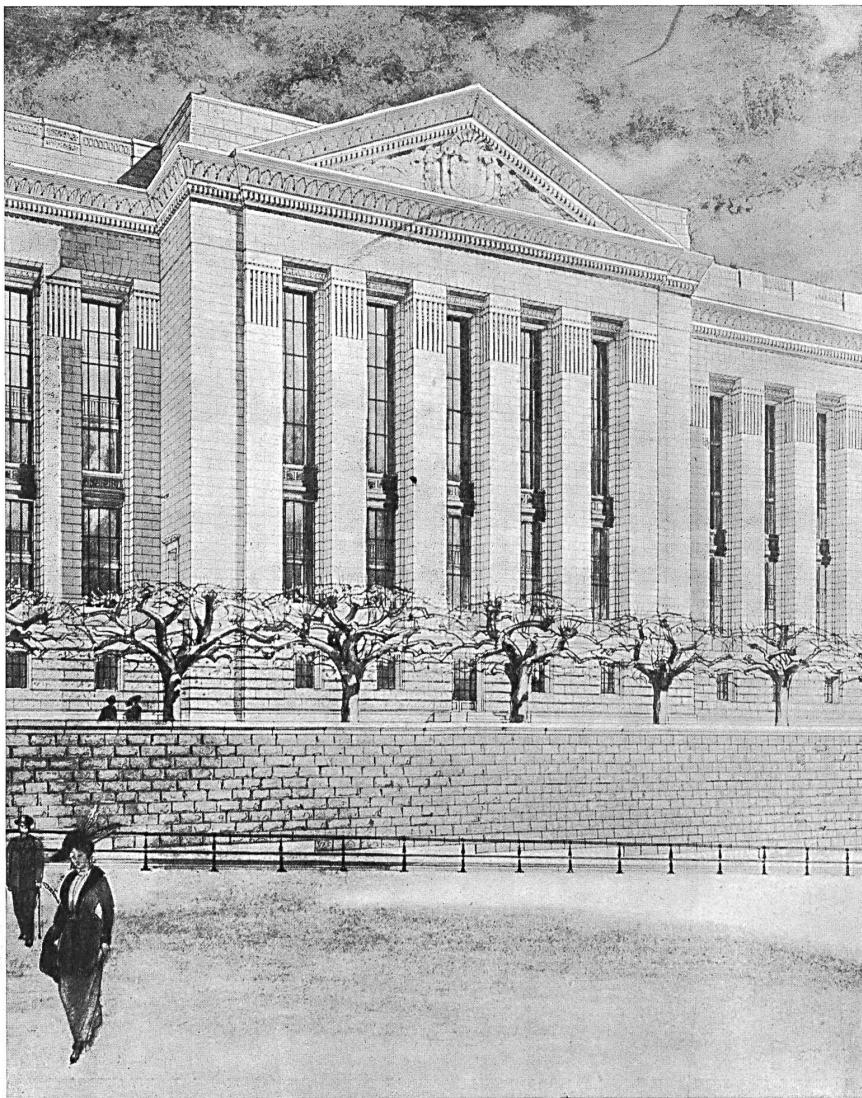
pales, les coupures déterminées par les galeries ont une importance beaucoup moindre ; dans le corps central, elles disparaissent en partie puisque le hall a la hauteur de trois étages. Les sous-sols construits contre un terre-plein doivent nécessairement conserver une allure massive, avec de simples ouvertures qui ne tracent pas dans la surface des divisions bien tranchées. Au-dessus de ce socle, la répartition des fenêtres détermine des travées verticales nettement marquées, entre lesquelles des piliers montent d'un seul jet du soubassement à la corniche. La nécessité de ne pas interrompre l'élan des lignes verticales, de leur assurer la prédominance sur les horizontales est imposée par le grand développement des façades du Muséum. Tel est le schéma autour duquel les concurrents ont brodé les variations que leur inspiraient leur tempérament ou leurs habitudes.

(Suite à la page 13)



En haut. I. Prix: Auteur Maurice Braillard, Architecte B. S. A. à Genève
En bas. III. Prix: Auteur Alfred Olivet avec la collaboration d'Alexandre Camoletti, Architecte B. S. A. à Genève

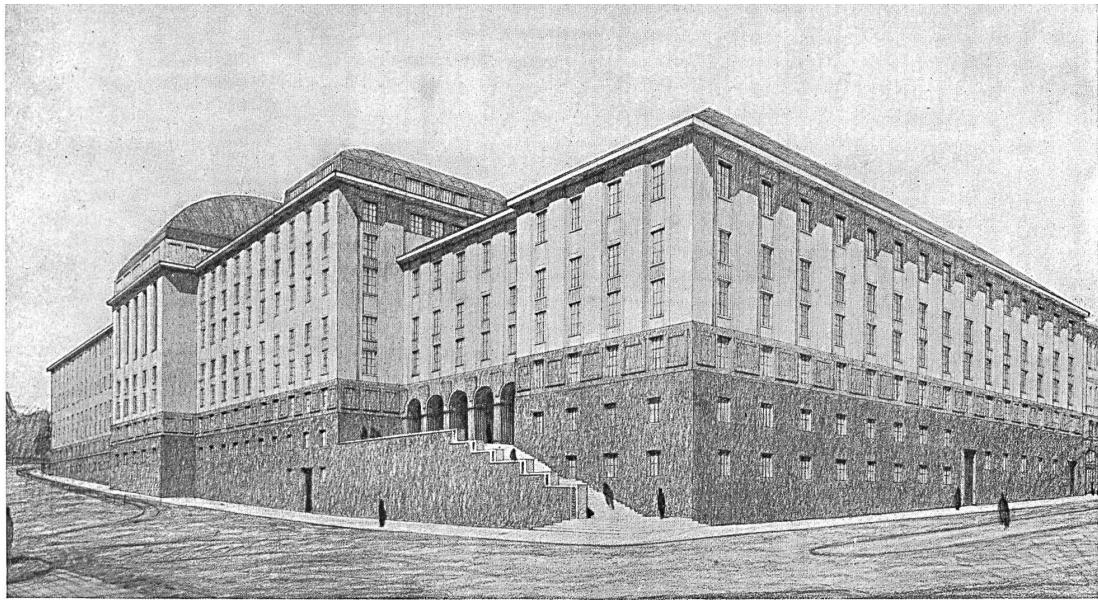
Le Concours du Muséum d'histoire naturelle à la Rue Sturm à Genève



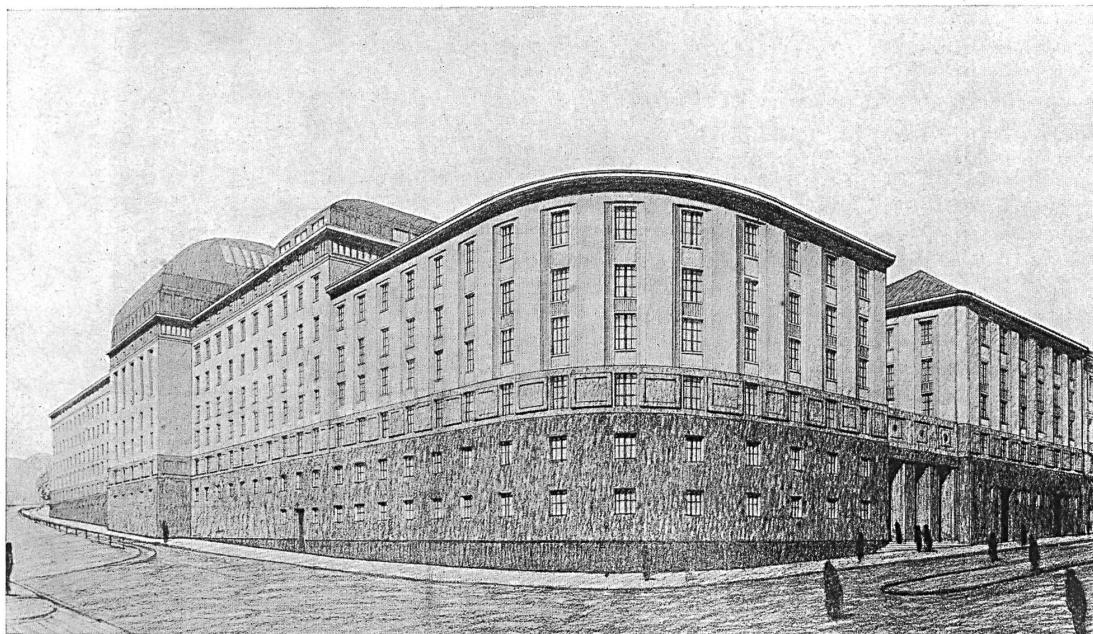
Détail du pavillon central (Rue de Malagnou)

Le concours du Museum
d'histoire naturelle à la
Rue Sturm à Genève

III. Prix: Auteur Alfred Olivet avec la
collaboration d'Alexandre Camoletti,
Architecte B. S. A. à Genève



Variante



II. Prix (ex aequo): Auteurs Revilliod (B. S. A.) et Turrettini, Architectes
à Genève avec la collaboration de J. Torcapel, Architecte à Genève

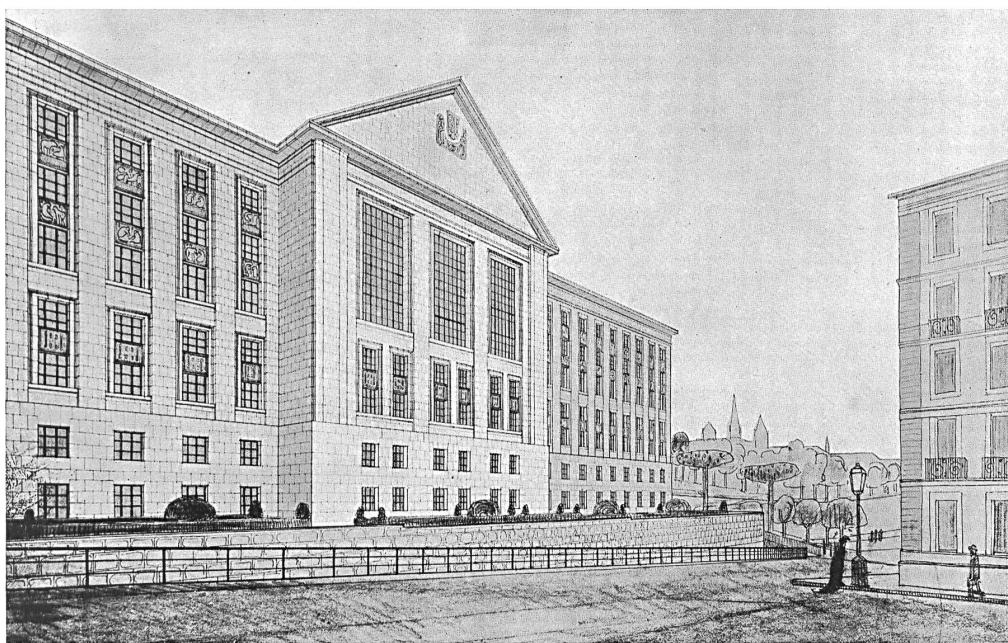
Le concours du Museum d'histoire naturelle à la Rue Sturm à Genève



Détail de la façade d'entrée (Rue Sturm)

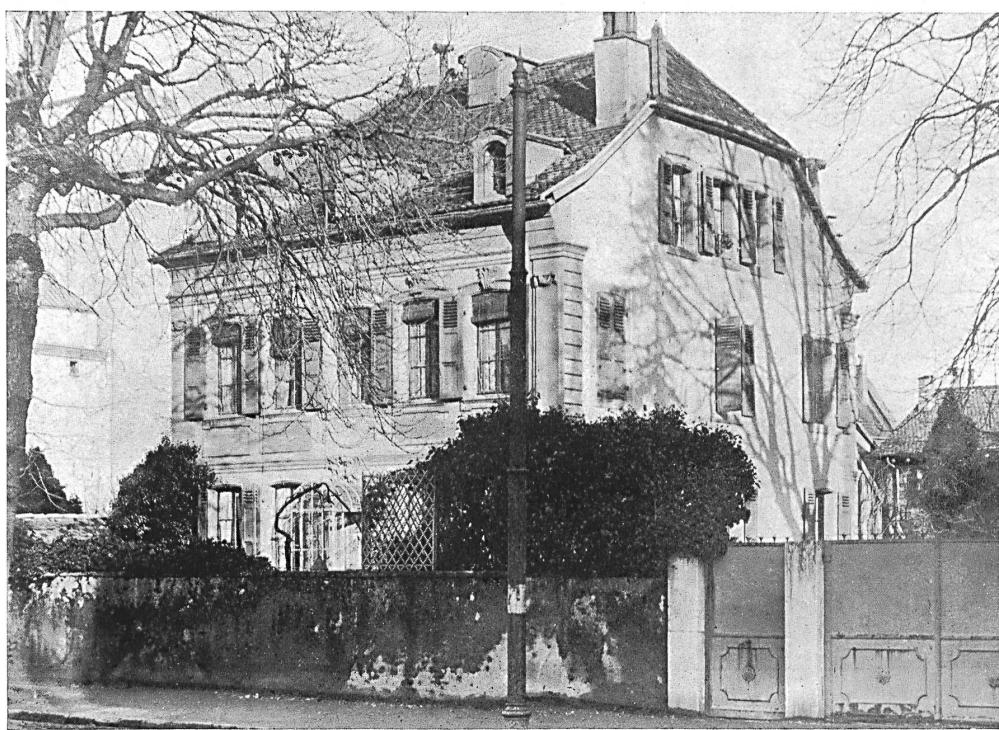
Le concours du Museum
d'histoire naturelle à la
Rue Sturm à Genève

II. Prix (ex aequo) Auteurs Revilliod (B. S. A.)
et Turrettini, Architectes à Genève en colla-
boration avec J. Torcapel

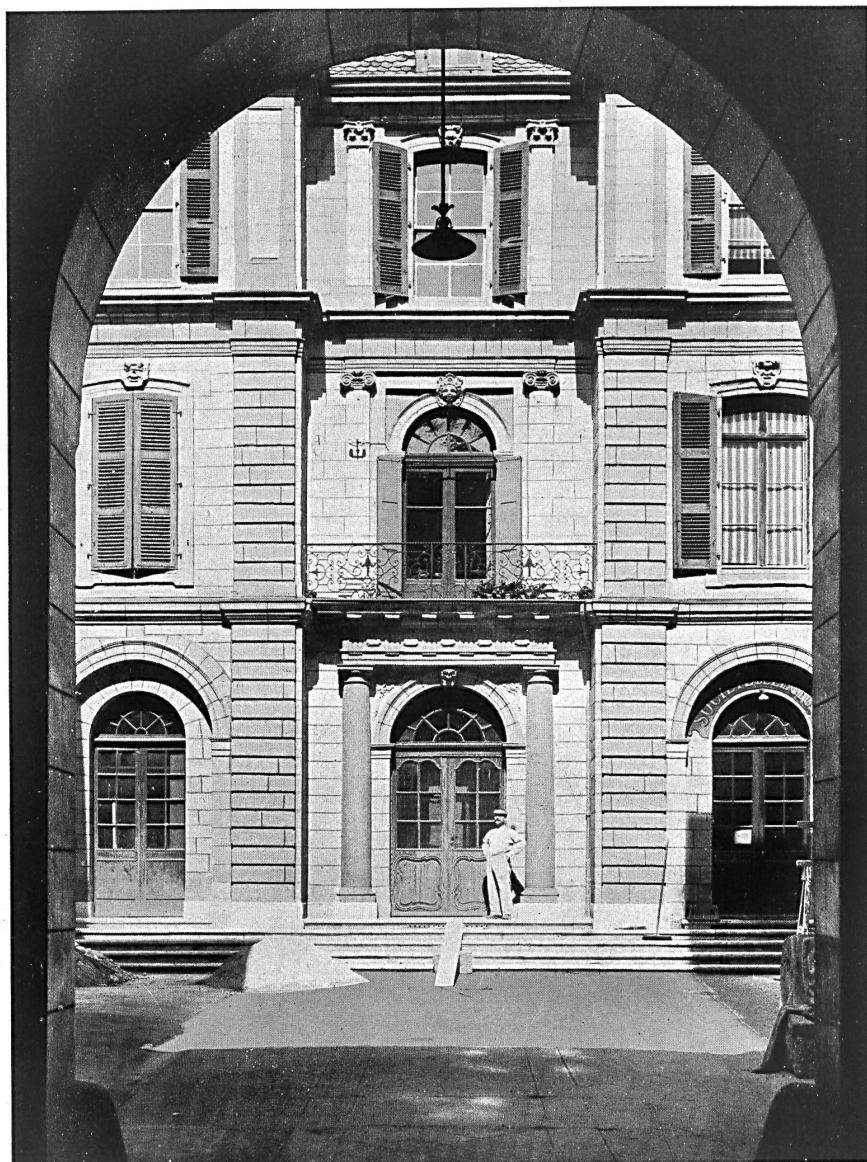


En haut, II. Prix (ex aequo): Auteurs F. et L. Fulpius, Architectes à Genève
En bas. Mention honorable: Auteur Alfred Lanzrein, Architecte
B.S.A. à Thoune en collaboration avec Max Lutz, Architecte à Thoune

Le concours du Muséum d'histoire naturelle à la Rue Sturm à Genève

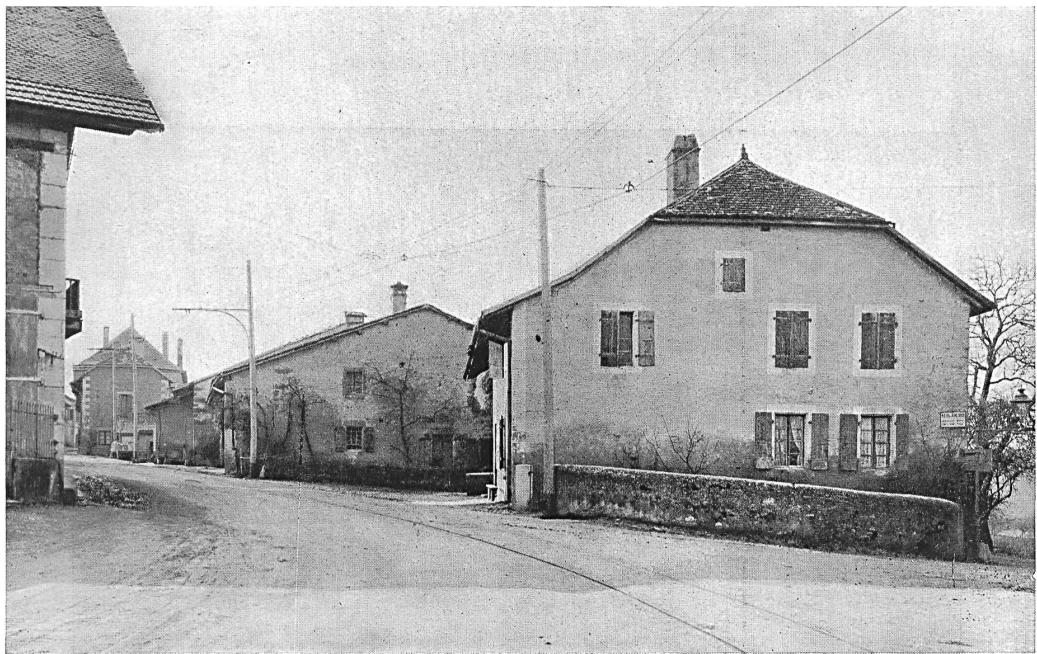


Le vieux Genève. En haut: Maison sur la route de Lancy à Carouge. En bas: Maison sur la route de Carouge à Plaimpalais

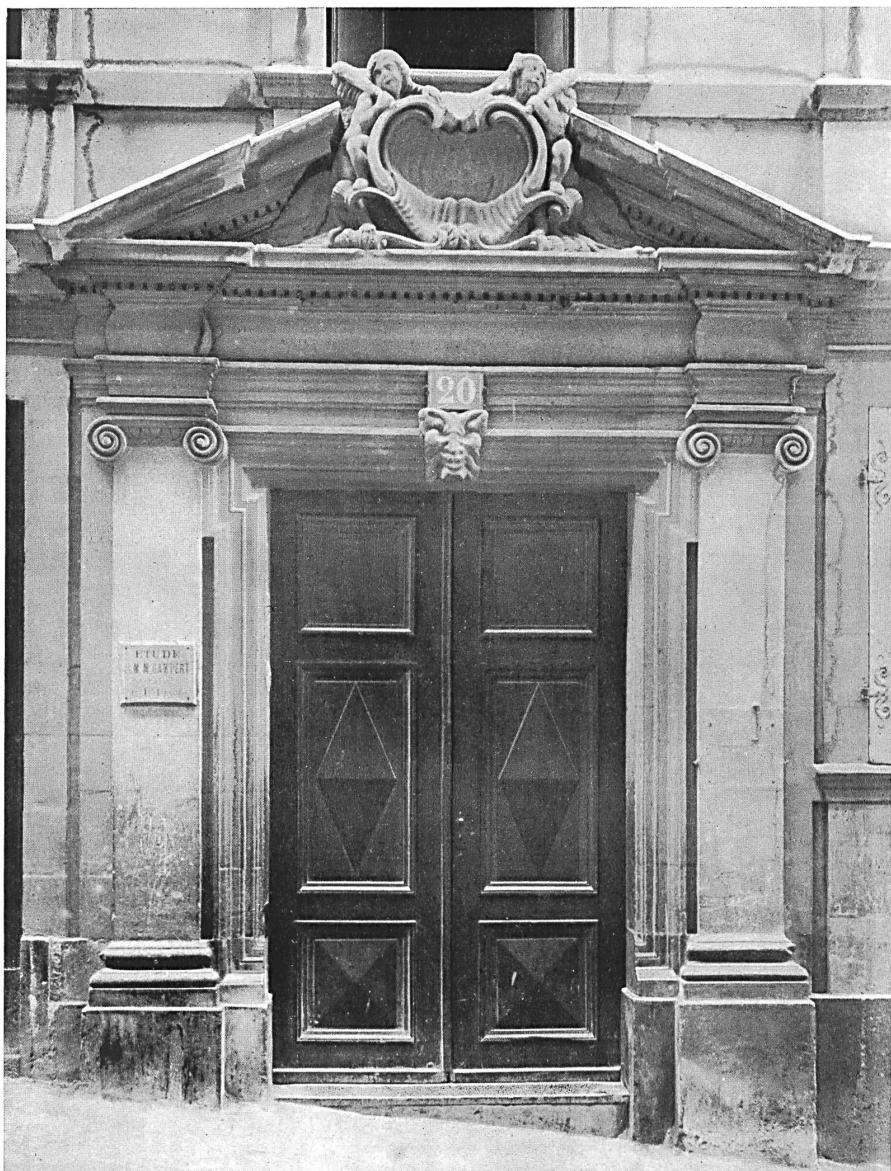


Cliché de L. Molly, phot. à Genève.
Imprimerie R. Suter & C^{ie}, Berne.

Le vieux Genève. Cour de l'ancien
hôtel du Résident de France à Genève.



Le vieux Genève. En haut: Rue de village à Bernex (canton de Genève)
En bas: Vieille maison rustique à Bernex (canton de Genève)



Le vieux Genève. Porte d'une maison genevoise. (Cité n°. 20).

Pour analyser leurs œuvres, nous suivrons un ordre qui ne correspond pas aux préférences du jury, ni aux nôtres d'ailleurs, mais un ordre qui nous permettra de suivre le développement de certains principes architecturaux.

Nous commencerons ainsi notre revue par l'examen du projet de MM. L. et F. Fulpius (II^e prix) parce que de toutes les œuvres présentées c'est peut-être la plus probe et la plus simple. La façade exprime, sans aucun artifice de langage, les grandes lignes de la construction. Sur un socle uni, percé d'ouvertures dépourvues d'encaissement, s'élèvent, non pas des pilastres saillants, mais des bandes murales entre lesquelles sont pratiquées les fenêtres. Ce ne sont pas à proprement parler des supports, ce sont simplement les parties de mur plein ménagées entre les ouvertures. Les baies sont groupées de la façon la plus logique. Un large bandeau tout uni sépare le rez-de-chaussée du premier étage; des contre-cœurs en retrait, ornés de bas-reliefs, marquent le niveau des galeries. Dans le hall seulement, la division des baies en trois tranches verticales n'est pas justifiée par les dispositions intérieures; mais l'absence de coupures horizontales annonce l'existence d'une grande salle. On pourra critiquer la sécheresse, la sévérité, la tristesse même de ce langage, on ne peut en blâmer la sincérité. Si l'on remarque en outre que la terrasse est bien composée, que le plan d'aménagement des abords pour la première étape a été étudié d'une façon spéciale, et que l'extension des collections est prévue d'une façon très intelligente, on est forcé de conclure que ce projet a de sérieuses qualités. Il a sans doute aussi des défauts, très apparents dans la perspective prise du bas de la rue de Malagnou, mais il est avant tout caractéristique par sa tendance nettement réaliste.

Assurément il est très beau d'être sincère, mais il n'est pas défendu d'ajouter à cette vertu un peu austère, des qualités qui séduisent, ou qui en imposent. MM. Revilliod et Turrettini, aidés de M. Torcapel (II^e prix) ont voulu joindre à la probité une certaine élégance, une distinction de manières qui a son charme. A la masse sombre du socle, ils ont opposé la clarté blanche des murs d'étage. Ayant supprimé toute terrasse au nord, ils ont placé entre les fenêtres du premier sous-sol, des panneaux qui servent de base aux bandes murales. Ils ont couronné leur pavillon central d'une calotte énorme qui alourdit en vérité quelque peu l'ensemble. La façade d'entrée sur la rue Sturm a du caractère; les autres façades, sur les rues inférieures sont décidément

un peu monotones. On se demande même si, dépourvues de l'attrait que leur donne un "rendu" très habile, elles ne paraîtraient pas bien pauvres. L'angle arrondi de la variante, en particulier, est vraiment trop dépourvu d'accent. Ce qui manque à cette œuvre délicate, c'est la force. Cette qualité nous la trouverons dans le projet de M. Maurice Braillard (I^{er} prix).

Avant d'en caractériser plus en détail l'architecture, signalons la façon très heureuse dont l'auteur a conçu l'aménagement des abords. Pour atténuer l'impression d'écrasement produite par l'immense muraille, à l'angle des rues inférieures, l'auteur n'a pas arrêté sa terrasse à l'extrémité de la rue de Malagnou, il l'a retournée sur le boulevard Helvétique, jusqu'au passage public. Il a reculé légèrement sa façade latérale qui ne retrouve son alignement normal qu'au-delà de l'escalier monumental. La vue d'angle présente ainsi un aspect très satisfaisant, sans qu'il ait été nécessaire d'accentuer d'une façon spéciale l'architecture de l'édifice en ce point. Comme dans les projets précédents les façades ont été traitées d'une manière uniforme. Le même parti est répété d'un bout à l'autre du bâtiment. Les parties pleines jouent ici davantage le rôle de pilastres, elles ont une fonction plus active, et mettent une note plus énergique dans la composition. En arrondissant certains angles, en incurvant certaines lignes, l'auteur a tempéré sa force de souplesse. En simplifiant encore quelques détails, il aurait pu donner à son œuvre plus de puissance. On notera, sans en faire d'ailleurs une critique, le fait que les divisions d'étages sont ici moins clairement exprimées. Les piliers verticaux sont la dominante; l'étage supérieur est traité à la façon d'une frise.

La tendance qui est encore imparfaitement exprimée par M. Braillard se révèle avec une ampleur formidable, dans le projet de M. Olivet, étudié avec la collaboration de M. Alexandre Camoletti (III^e prix). Ici l'accent vertical domine sans conteste. Il ne s'agit plus de bandes murales, de timides pilastres, mais de véritables piliers qui montent d'un seul élan à travers tous les étages. Ces supports très puissants reçoivent un entablement plus puissant encore, couronné encore d'une balustrade. C'est très monumental. Le pavillon d'angle, légèrement en saillie, constitue une masse si imposante et si bien assise qu'il peut se passer de l'appui d'une terrasse en retour. Considérée du seul point de vue de l'art, l'œuvre s'impose. Elle peut être hors de proportion avec le milieu qui l'entoure, elle risque d'écraser tous les édi-

fices voisins, y compris le musée d'art et d'histoire. C'est bien possible. Mais cela n'enlève rien à sa valeur idéale. La principale critique que l'on pourrait adresser aux auteurs de ce projet, c'est d'avoir employé quelque violence pour imposer aux multiples services d'un musée un vêtement qui n'est pas bien taillé à leur mesure. Afin que les piliers produisent l'effet voulu, la principale division d'étage a dû être placée en retrait et les autres planchers ne sont pas même indiqués en façade: ils s'arrêtent derrière les vitrages dont ils sont séparés par de simples grilles. Pour utiliser l'étage caché par l'énorme entablement et sa balustrade, il a fallu éclairer une série de salles au moyen d'un vitrage. C'est tout l'opposé d'une architecture réaliste. Aussi n'est-ce pas sans intention que nous avons gardé ce projet pour la fin de notre étude. Il marque le terme du développement que nous indiquions en commençant. Il exprime une tendance à peu près contraire à celle du premier projet que nous avons examiné. Les façades de MM. L. et F. Fulpius exprimaient avec une franchise indiscutable les dispositions intérieures du Museum. Celles de MM. Olivet et Alexandre Camoletti paraissaient avoir été conçues d'une façon toute différente. On a un peu l'impression que, dans ce cas, les architectes ont imaginé dans leur esprit une façade idéale et qu'ils se sont efforcé après coup d'adapter leur idée préconçue aux nécessités pratiques du programme. Nous ne prétendons pas qu'ils aient échoué dans leur tâche, nous nous bornons à

opposer, en exagérant quelque peu notre pensée, leur manière de procéder à celle d'un de leurs concurrents.

Il ne nous reste plus assez de place pour parler des autres projets et pour conclure. Nous nous bornerons donc en terminant à accentuer l'importance artistique de ce concours. Ou nous nous trompons fort, ou cette manifestation indique une orientation nouvelle de l'architecture à Genève. En examinant les œuvres primées, on est frappé des caractères communs qu'elles présentent; chez plusieurs concurrents, on sent le besoin de revenir à des formes simples et belles, d'équilibrer des masses, et de diviser harmonieusement les surfaces. Les silhouettes pittoresques et mouvementées ne sont plus à la mode. La foi en un style soi-disant suisse se meurt. On n'aime plus les motifs accumulés sans rime ni raison, on ne se plaint plus dans des orgies de tourelles et de clochetons. Les formules académiques et les recettes d'école ont perdu aussi une partie du prestige dont elles jouissaient encore il y a peu de temps. Est-ce un progrès? Est-ce un recul? Il faut s'entendre. Un retour en arrière est en effet nécessaire, parce qu'il faut revenir à la pratique de la bonne architecture, abandonnée depuis plus de cinquante ans. Mais il ne faut pas reculer pour rester sur place. Il faut reculer pour marcher ensuite en avant dans une direction nouvelle. Ce concours est le geste qui indique une voie à suivre. Quel qu'en soit le résultat pratique, il aura marqué une date dans l'histoire de l'architecture à Genève.

× × ×

Réflexions sur l'architecture locale.

Depuis quelques années l'on peut remarquer, dans la Suisse française, un réveil de l'intérêt public pour les questions d'architecture. Ici, comme en d'autres contrées, on a fini par être lassé du désordre, de l'anarchie dans laquelle a sombré l'art de bâtir au cours du XIX^e siècle. On a éprouvé le désir d'interrompre ces exercices de style exécutés avec toutes les ressources qu'offraient les matériaux accumulés par l'expérience des hommes. Peu à peu l'idée s'est implantée qu'il faudrait rendre aux productions architecturales l'unité qui les caractérisait jadis. Avec le zèle qui anime tous les néophytes, les promoteurs de cette doctrine nouvelle ont cru que leurs rêves deviendraient en fort peu de temps des réalités. Ils ont pensé pouvoir redresser à coup de déclarations de principes les errements contre lesquels ils protestaient.

Et dans leur bel enthousiasme ils se sont écrit: Pour retrouver cette unité perdue, restaurons une architecture nationale; inspirons-nous des beaux exemples que l'art du passé a déposé sur notre sol, renouons la chaîne interrompue de la tradition.

Les sentiments qui avaient dicté ces paroles étaient fort louables. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était difficile d'imposer, même à des gens de bonne volonté, cette foi nouvelle. Une grave difficulté se présenta d'emblée: Quelle devait être en Suisse notre architecture nationale? Était-ce celle de la période romane, ou celle de l'époque gothique, celle de la Renaissance ou celle de XVIII^e siècle. Fallait-il la chercher à Schwyz ou à Fribourg, au Tessin ou à Bâle. Au moment où l'on croyait hâter la fin d'une ère de désordre, on retombait déjà dans l'anarchie. A Genève en particulier, les tentatives faites pour instaurer un style vieux-suisse, bientôt suivies d'essais pour faire revivre un style vieux-génevois